

# ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FFV

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des garanties complémentaires proposées par la FFV. En cas de souscription, merci de nous retourner ce document.

Garanties comprises dans le coût du stage							
Discipline	Garanties	Décès	Incapacité permanente invalidité	Prothèse	Frais de recherche, secours, rapatriement	Tarifs	Frais
							Médicaux
VOILE	FFV	6 100 € (*) 15 000 € (**)	100 000 € (pour 100 %)	Dent : 200 € Lunettes : 305 €	50 000 €	MDS	1 400 € + 2 fois le tarif conventionné de la sécurité sociale
KAYAK	FFCK	3 100 €	23 000 € (pour 100 %)	Dent : 100% S.S Lunettes : 30 €	7 700 €	Maif	

(\*) - 12 ans, (\*\*) + 12 ans

Contrats complémentaires possibles (information à l'accueil)				
Bonus Santé	Décès	Incapacité (pour 100% d'IPP)	Indemnité Journalière	Cotisation TTC annuelle
<b>VOILE</b>				
	31 000 €	62 000 €		13 €
1 500 €	31 000 €	62 000 €	25 €/jour	56 €
	62 000 €	124 000 €		22 €
1 500 €	80 000 €	160 000 €		28 €
<b>KAYAK</b>				
IA SPORT +	30 000 €	150 000 €	30€/Jour	10,65 €

(\*) Formule réservée aux mineurs de moins de 12 ans. Ces formules ne peuvent être souscrites par des licenciés âgés de 70 ans ou plus.

## DEMANDE DE SOUSCRIPTION

Je soussigné(e) .....  
accepte de souscrire à une formule de garanties complémentaires et demande le contrat et un bulletin de souscription au secrétariat de la SRTZ.

Fait à .....

Le.....

SIGNATURE :